



COVID-19 et Congrès 2020

Séance d'information extraordinaire – 11 mars

Résumé des discussions

www.congres2020.ca/nouveau-coronavirus-covid-19-et-congres-2020

1. Situation actuelle

1.1 Risque pour la santé publique et réactions

- La Fédération surveille les renseignements et les avis diffusés par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ainsi que les recommandations des autres autorités sanitaires.
- Nous demandons à toutes les personnes qui prévoient de participer au Congrès de consulter les Conseils aux voyageurs de l'ASPC et de prendre note des exigences en matière d'isolement volontaire.
- Nous surveillons actuellement les réactions des universités et des principaux organisateurs de conférences à la COVID-19 pour orienter nos propres décisions à propos du Congrès.

1.2 Groupe de planification en cas de pandémie (GPP) de l'Université Western

- Le GPP se penche sur la question de la COVID-19 depuis janvier 2020.
- La Fédération travaille en étroite collaboration avec Jane O'Brien, responsable du GPP.
- Nous unissons nos efforts et suivons les recommandations de l'ASPC et des autres autorités sanitaires.
- Notre travail consiste à veiller à ce que les décisions sur le Congrès prises par le GPP reflètent les commentaires de la Fédération et de ses membres, et à ce qu'elles soient communiquées le plus rapidement et le plus efficacement possible.
- Des mesures de précaution ont déjà été mises en place sur le campus.

1.3 Comité consultatif sur la COVID-19

- La Fédération a formé un comité consultatif spécial sur la COVID-19.
- Le comité conseillera la Fédération sur tous les aspects de sa réaction, y compris les suivants :
 - évaluation des risques;
 - élaboration d'un plan d'urgence;
 - communication avec les membres;
 - collaboration avec les associations savantes et les autres partenaires clés.
- Les membres du comité proviendront de régions et de disciplines variées. Tous travaillent avec leurs associations et participent au Congrès depuis de nombreuses années.



- Nous divulguerons le nom des membres de notre comité consultatif sur la COVID-19 dès qu'ils auront tous confirmé leur participation.

2. Élaboration d'un plan d'urgence

2.1 Processus décisionnel

- Les critères suivants guideront nos décisions :
 - La protection de la santé publique, ainsi que de celle des participants au Congrès, est primordiale.
 - Nos décisions se fonderont sur les meilleurs renseignements disponibles, émanant des sources les plus crédibles.
 - Le Congrès est un partenariat, alors nous nous engageons à surmonter ce problème en collaboration avec l'Université Western et nos associations savantes.

2.2 Participation virtuelle

- La Fédération travaille rapidement afin de déterminer les options à sa disposition pour favoriser une programmation et une participation virtuelles.
- Nous discutons actuellement avec l'Université Western pour connaître sa capacité technologique et sa bande passante.
- Nous conseillons les associations sur les façons de compléter leurs réunions actuelles avec des options virtuelles.

2.3 Date limite pour le tarif de préinscription

- La date limite pour le tarif de préinscription demeure fixée au 31 mars. On incite toujours les congressistes potentiels à s'inscrire avant cette date pour profiter du meilleur prix.
- Une modification de la date limite entraînerait une perte de revenus pour les associations.

2.4 Politique de remboursement

- La date limite pour demander un remboursement a été reportée au 30 avril 2020.
- La Fédération annule les frais de gestion de 25 \$ pour les personnes qui demandent un remboursement pour des motifs liés au COVID-19.
- Si le Congrès est annulé, tous les congressistes seront admissibles à un remboursement complet de leurs frais d'inscription.
- Le remboursement des frais de conférence d'association sera géré au cas par cas, en collaboration avec les associations.

Veillez visiter le site congres2020.ca/nouveau-coronavirus-covid-19-et-congres-2020 pour rester à l'affût des dernières nouvelles.